



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 avril 2013
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2013

3-14 juin 2013, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les contributions des États Membres
et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes
pour 2013 et au-delà**

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources de base et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

En 2012, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 963,2 millions de dollars, dont 437,5 millions de dollars au titre des contributions volontaires aux ressources de base et 527,5 millions de dollars au titre du cofinancement. Par rapport à 2011, les contributions aux ressources de base ont diminué de 13,2 millions de dollars, soit 2,9 %, et les contributions au titre du cofinancement ont augmenté de 85,6 millions de dollars, soit 19,5 %.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans sa résolution 67/226, le FNUAP demeure fermement convaincu que l'augmentation des contributions versées aux organismes de développement des Nations Unies, notamment les ressources de base, est essentielle à la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement et que les contributions aux ressources de base, en raison de leur caractère non lié, demeurent la source de financement essentielle



des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. En outre, comme l'Assemblée ordinaire l'a souligné dans sa résolution 67/226, le FNUAP est conscient que les ressources autres que les ressources de base (cofinancement) constituent une contribution importante aux ressources globales.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont présentés à cet effet dans la section V du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement	5
A. Tableau d'ensemble des recettes	5
B. Contributions au titre du cofinancement	8
C. Financement thématique	10
D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire . . .	14
E. Contributions du secteur privé	15
III. Efforts destinés à diversifier les sources de financement	16
IV. Conclusion	17
V. Éléments de décision	19
 Annexes	
1. Ressources ordinaires du FNUAP pour 2011 et 2012, estimations pour 2012 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1 ^{er} janvier 2013)	21
2. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2011 et 2013 (au 1 ^{er} janvier 2013)	28
3. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2007-2012	30
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme	31
5. Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP en 2012 est l'agent d'administration	33

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des ressources au titre du cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2013¹, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

2. Dans sa résolution 67/226 et des résolutions antérieures, dont les résolutions 62/208 et 64/289, l'Assemblée générale a souligné notamment que les ressources ordinaires demeurent l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et que l'augmentation des contributions versées aux organismes de développement des Nations Unies, notamment les ressources de base, est essentielle à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Dans ces résolutions, l'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions sous la forme d'engagements financiers pluriannuels afin d'améliorer la prévisibilité des ressources. Dans sa résolution 67/226, elle a encouragé les États Membres qui contribuent aux ressources autres que les ressources de base à réduire les coûts de transaction et à simplifier les prescriptions en matière d'établissement de rapports, dans toute la mesure possible. Si le FNUAP est reconnaissant pour les ressources autres que les ressources de base et apprécie leur caractère complémentaire, il continue parallèlement de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources de base, car elles favorisent la neutralité et la souplesse et permettent au Fonds de répondre plus efficacement aux besoins de développement des pays.

3. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et les contributions au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et pertes et de change sont pris en compte dans le calcul des contributions des donateurs. Toutes les données financières utilisées dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2013 sont des estimations calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contribution et des contributions enregistrées au 1^{er} février 2013. Certains chiffres du présent rapport peuvent différer de ceux du Rapport statistique et financier 2012 (DP/FPA/2013/3 (Part I)/Add.1), puisque le présent rapport mentionne les recettes brutes annuelles et non les remboursements des années antérieures.

4. Le FNUAP sait gré à tous les États Membres d'avoir poursuivi leur appui, y compris sur les plans politique et financier, en dépit de l'incertitude persistante de la conjoncture économique mondiale. Cet appui est plus crucial que jamais alors que le FNUAP continue à se vouer pleinement à la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, à l'examen

¹ Par sa décision 2009/16, le Conseil d'administration a prorogé le plan stratégique du FNUAP 2008-2011 à 2013, y compris le cadre intégré des ressources financières et le programme mondial et régional.

de la CIPD au-delà de 2014 et aux consultations et activités relatives au programme de développement pour l'après-2015. Le FNUAP est déterminé à réduire la mortalité maternelle et à mobiliser l'attention des dirigeants mondiaux sur ce problème, ce qui a été confirmé de nouveau en janvier 2013, lors du sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba, à l'occasion duquel 51 chefs d'État et hauts responsables de 54 pays d'Afrique ont participé à une importante manifestation concernant la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique et se sont engagés à nouveau à réduire la mortalité maternelle et les incapacités en Afrique. Cette manifestation a été accueillie conjointement par le Sommet de l'Union africaine, le FNUAP et la Banque africaine de développement.

5. En outre, l'attention renouvelée portée à la planification de la famille, illustrée par les engagements pris lors du Sommet de Londres en juillet 2012, y compris par plusieurs pays de programmes et le lancement en 2012 du *Rapport sur l'état de la population mondiale* consacré à la planification de la famille ont contribué à mettre à nouveau en lumière cette question et témoignent du fait que l'on s'accorde dans le monde à reconnaître qu'elle est cruciale pour le développement durable et fait partie intégrante d'un accès universel à la santé en matière de sexualité et de procréation et au droit de la procréation. Avec l'appui des États Membres et d'autres partenaires de développement, le FNUAP continue à diffuser le message selon lequel l'accès universel à la santé en matière de la sexualité et de procréation, dans un cadre de droit de la personne et d'égalité des sexes, et la compréhension des incidences de la dynamique des populations sont l'essence même du développement durable. Le programme de développement mondial pour l'après-2015 ne réussira que si les femmes, les adolescents et les jeunes sont placés au cœur même des activités.

6. S'il y a lieu de se féliciter que la majorité des 20 plus grands donateurs du FNUAP aient soit maintenu soit augmenté leur contribution ordinaire de 2012, il y a lieu de se préoccuper que six d'entre eux les aient nettement diminuées. Toutefois, il ressort des indications préliminaires pour 2013 qu'au moins huit des grands donateurs pourraient accroître leur contribution et que deux pourraient les réduire. D'autres donateurs ont indiqué qu'ils maintiendraient leurs contributions au même niveau ou qu'ils les augmenteraient légèrement. Sur la base des projections les plus récentes, on prévoit une augmentation de 7,4 % des contributions de base en 2013.

7. Cinq accords pluriannuels de contribution aux ressources ordinaires portant sur la période 2008-2011, conclus par cinq principaux donateurs (40 % des prévisions de recettes du FNUAP pour 2011) ont pris fin. En 2012, parmi les grands donateurs, seuls le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse ont annoncé des contributions au-delà de 2012. La prévisibilité des ressources étant essentielle pour assurer la viabilité des programmes, le FNUAP demande instamment à ses donateurs d'effectuer des contributions financières sous forme d'engagements pluriannuels, sous réserve de dispositions législatives et budgétaires applicables. Dans sa résolution 67/226, l'Assemblée générale a demandé aux pays « de verser leur contribution selon un cycle pluriannuel, de manière suivie et prévisible ». Les engagements pluriannuels revêtiront une importance particulière en 2013, alors que le FNUAP met la dernière main à son nouveau plan stratégique pour 2014-2017.

8. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), toutes les contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Dans le cas des accords pluriannuels de contribution aux ressources de base, le montant intégral de la contribution pluriannuelle n'est pas

immédiatement comptabilisé parce que, si le montant des ressources du premier exercice est fixé, ceux des exercices ultérieurs sont généralement indicatifs et sont assortis de diverses conditions. En conséquence, le FNUAP comptabilise la contribution chaque année, après que le donateur lui a confirmé par écrit le montant annuel ou lors de la réception du virement. Par ailleurs, le FNUAP comptabilise immédiatement les recettes afférentes aux accords de cofinancement pluriannuels, quel que soit le calendrier de versement, sauf s'il y a des motifs particuliers de reporter la comptabilisation des recettes à une date ultérieure. Toutefois, la mise en œuvre des programmes est liée à la réception effective des ressources, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du FNUAP.

II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Tableau d'ensemble des recettes

Tableau 1
Recettes du FNUAP, 2008-2012, au 31 décembre 2012

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2009	2010	2011	2012
Ressources ordinaires	428,8	469,4	498,1	450,7	437,5
Cofinancement	322,7	270,1	357,2	440,1	525,7
Total	751,5	739,5	855,3	963,2	963,2

Note : Les données pour la période allant de 2008 à 2012 comprennent uniquement les contributions. Elles ne comprennent pas les intérêts des placements, les recettes diverses et les remboursements.

9. En 2012, le montant total des recettes du FNUAP (ressources ordinaires et cofinancement) s'est établi à 963,2 millions de dollars (tableau 1), soit une augmentation de 8,1 % par rapport à 2011. Il comprenait 437,5 millions de dollars au titre des contributions volontaires aux ressources ordinaires et 525,7 millions de dollars au titre du cofinancement. En 2012, les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 13,2 millions, soit 2,9 %, par rapport à 2011 et les contributions au cofinancement ont augmenté de 85,6 millions de dollars, soit 19,5 %.

10. Le FNUAP a dépassé de 16,1 % l'objectif général fixé dans le plan stratégique pour 2012. Toutefois, la contribution de 2012 aux ressources ordinaires, 437,5 millions de dollars, a été inférieure de 62,5 millions de dollars, soit 12,5 % à l'objectif fixé, 500 millions de dollars, alors que l'objectif fixé en matière de cofinancement a été dépassé de 195,7 millions de dollars, soit 59,3 %, les contributions reçues se montant à 525,7 millions de dollars alors que l'objectif était de 330 millions de dollars.

11. Les objectifs du plan stratégique pour 2013 sont établis à 520 millions de dollars pour les ressources ordinaires et 350 millions de dollars pour le

cofinancement. Sur la base de projection préliminaires et des taux de change officiels des Nations Unies en janvier 2013, le FNUAP estime qu'en 2013, il percevra 470 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 516 millions de dollars à celui du cofinancement. Ces projections seront réexaminées mensuellement et dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont les variations de change.

12. Les recettes estimatives de 2013 au titre des contributions ordinaires, soit 470 millions de dollars, font apparaître une augmentation de 32,5 millions de dollars par rapport à leur niveau de 2012 (437,5 millions de dollars). D'après les chiffres récents, cinq des principaux donateurs du Fonds ont annoncé qu'en 2013, leur contribution au budget ordinaire augmenterait par rapport à 2012. Le FNUAP continuera à militer en faveur d'une augmentation des contributions avec les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi qu'avec les pays non membres du CAD, dont les pays de programme. Lorsqu'il mobilisera des ressources aux fins de ces programmes, le FNUAP continuera à élargir et diversifier sa base de donateurs et cherchera à atteindre le secteur privé et les fondations.

13. Le tableau 1, qui présente une récapitulation des recettes, est complété par l'annexe 1, où l'on trouvera des informations détaillées sur les recettes provisoires en 2012, au 31 décembre 2012, les engagements de contributions et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, telles qu'elles étaient connues au 1^{er} janvier 2013. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contribution pour 2013 uniquement et les annonces pluriannuelles pour 2013 et au-delà; b) les annonces de contribution pour 2013 reçues pendant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contribution tenue à New York le 13 novembre 2012; c) les lettres et les indications orales reçues de gouvernements confirmant leur appui au FNUAP pour 2013 et au-delà.

14. En 2012, on a compté au total 148 gouvernements donateurs, dont 106 ont uniquement contribué aux ressources ordinaires, 7 ont uniquement contribué au cofinancement et 35 ont contribué aux ressources ordinaires et aux activités de cofinancement. Neuf pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et 41 pays de programme ont augmenté leur contribution aux ressources ordinaires; 10 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et 10 pays de programme ont accru leur contribution aux ressources de cofinancement. Au 1^{er} janvier 2013, 52 annonces officielles de contribution, dont 21 annonces pluriannuelles, avaient été reçues, comme indiqué à l'annexe 2.

15. En 2012, les 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du Fonds, en dollars des États-Unis, étaient la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, le Japon, l'Allemagne et le Canada. On trouvera au tableau 2 la liste des pays dont la contribution a augmenté, ainsi que la monnaie utilisée.

Tableau 2
Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2011-2012), au 31 décembre 2012

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie utilisée</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Allemagne	Euro	15,6	16,0	2,6
Australie	Dollar australien	10,5	14,0	33,3
Belgique	Euro	5,5	5,7	3,6
Danemark	Couronne danoise	205,7	250,0	21,5
Finlande	Euro	28,5	29,0	1,8
Irlande	Euro	3,0	3,1	3,3
Nouvelle-Zélande	Dollar des États-Unis	4,6	5,0	8,7

16. On trouvera à l'annexe 3 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du Fonds pendant les six dernières années.

17. Les prévisions de recettes au titre des ressources ordinaires pour 2013 tiennent compte des indications communiquées par les principaux donateurs qui ont augmenté ou augmenteront leurs contributions respectives en 2013 : la Finlande, l'Allemagne, la Norvège, la Suède et la Suisse. L'instabilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante, dans la mesure où elle peut entraîner une diminution du montant équivalent en dollars des États-Unis des contributions qui n'ont pas encore été perçues. On trouvera au tableau 3 les augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions pour 2012 par rapport à 2013.

Tableau 3
Augmentations prévues, en monnaie d'annonce de contribution, des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2012-2013), au 1^{er} janvier 2013

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie utilisée</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Allemagne	Euro	16,0	18,0	12,5
Finlande	Euro	29,0	33,5	15,5
Norvège	Couronne norvégienne	332,0	402,0	21,1
Suède	Couronne suédoise	445,5	465,0	4,4
Suisse	Franc suisse	14,0	14,7	5,0

B. Contributions au titre du cofinancement

18. L'année 2012 a été marquée par une nette augmentation des recettes au titre du cofinancement (c'est-à-dire les montants ayant fait l'objet d'engagements de dépenses dans les nouveaux accords conclus pendant l'année). Le montant de ces contributions est passé de 440,1 millions de dollars en 2011 à 525,7 millions de dollars en 2012, soit une augmentation de 19,5 % (voir le tableau 4 pour plus de détails). L'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Si les contributions au titre du cofinancement complètent les contributions aux ressources ordinaires, il convient de noter que près d'un tiers des accords de cofinancement signés entre 2011 et 2012 concernaient des contributions de moins de 150 000 dollars. Le nombre des accords et leur valeur moyenne risquent d'entraîner une augmentation des coûts de transaction et un morcellement sur le plan de leur administration et de l'établissement de rapports. Il convient de souligner que dans sa résolution 67/226, l'Assemblée générale « demande instamment aux États Membres qui contribuent aux ressources autres que les ressources de base de réduire les coûts de transaction et de simplifier, si possible, leur directives en matière d'établissement de rapports ».

19. Ces dernières années, la plus grande partie des recettes du FNUAP provenait de contributions aux ressources de base mais en 2012, pour la première fois dans son histoire, les contributions au titre du cofinancement ont été majoritaires dans les recettes totales (contributions au budget ordinaire et contributions au titre du cofinancement), passant de 42 % en 2010, à 49 % en 2011, puis à 55 % en 2012.

Tableau 4

Contributions au FNUAP sous forme de cofinancement (2011-2012)

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2011</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	135,2	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	151,6
Transferts entre organismes des Nations Unies [*]	107,0	Pays-Bas	105,5
Commission européenne	40,5	Transferts entre organismes des Nations Unies [*]	87,8
Pays-Bas	38,0	Commission européenne	35,1
Australie	25,8	Canada	19,5
Danemark	19,6	Suède	19,4
Suède	10,9	Japon	12,5
France	7,7	Allemagne	11,3
Luxembourg	6,1	Luxembourg	9,8
Autres donateurs	49,3	Autres donateurs	73,2
Total	440,1	Total	525,7

* Les mécanismes de cofinancement incluent les programmes conjoints, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les transferts bilatéraux.

20. Les contributions au titre du cofinancement ont été destinées à des fonds d'affectation spéciale thématiques et à plusieurs autres programmes et projets concernant le développement et des domaines humanitaires. Des augmentations notables par rapport à 2011 ont été constatées dans le fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et s'agissant des transferts bilatéraux. Le FNUAP prévoit que les pays donateurs augmenteront leurs contributions de cofinancement, qui joueront un rôle essentiel en appuyant les initiatives mondiales et les partenariats interinstitutions en faveur de l'amélioration de la santé maternelle et de la planification familiale.

21. Le FNUAP a œuvré en étroite consultation avec l'UNICEF et le PNUD pour établir le budget intégré et examiner les incidences de la définition des coûts et du classement des activités s'agissant du taux harmonisé de recouvrement des coûts (DP/FPA/2011/1). Ces activités ont permis d'adopter une nouvelle méthode et des taux de recouvrement des coûts qui entreront en vigueur à compter de janvier 2014, compte tenu des décisions du Conseil d'administration. Les incidences des nouveaux taux de recouvrement des coûts seront graduelles, puisque les taux fixés dans les accords signés avant l'entrée en vigueur de la nouvelle méthode demeureront inchangés.

Contributions au titre du cofinancement provenant d'autres organismes ou entités des Nations Unies

22. Sur le montant total des contributions au titre du cofinancement en 2012, soit 525,7 millions de dollars (tableau 4), 87,8 millions de dollars ont été perçus sous forme de transferts interorganisations, contre 107 millions de dollars en 2011. Les transferts interorganisations de 2012 se ventilent comme suit : 41 millions de dollars provenant du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du PNUD; 11,5 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence; 10,6 millions de dollars de l'UNICEF, 1,8 million de dollars du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine constitué par le Japon et 21,6 millions de dollars au titre de la participation à des programmes conjoints pour lesquels des organismes autres que le PNUD se sont vu confier les fonctions d'agent administratif et le FNUAP a été une organisation participante des Nations Unies. L'annexe 5 contient des informations sur les contributions des donateurs perçues en 2012 par le FNUAP en tant qu'agent administratif de programmes conjoints des Nations Unies. Le FNUAP comptabilise comme recettes uniquement la partie de ces contributions qui a été distribuée au FNUAP aux fins de mise en œuvre (consignée à la rubrique Transferts entre organismes des Nations Unies au tableau 4).

Contributions au titre du cofinancement versées par les pays de programme

23. Les contributions versées par les pays pour appuyer leur programme ont continué de constituer une part importante du total des recettes. En 2012, des accords portant sur un total de 22,1 millions de dollars ont été signés, contre 18,6 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 3,5 millions de dollars (18,8 %). Les cinq annonces de contribution les plus importantes provenaient des pays ci-après : Colombie, 6,1 millions de dollars; Sierra Leone, 3,7 millions de dollars, Venezuela (République bolivarienne du), 3,2 millions de dollars; Nigéria, 3,2 millions de dollars et Guatemala, 1,6 million de dollars. En 2012, des engagements de contributions ont également été effectués par le Belize, la Bolivie (État plurinational de), le Botswana, le Brésil, le Cameroun, le Gabon, la Géorgie, le

Liban et l'Uruguay. On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions. Tout en privilégiant les contributions aux ressources de base, le FNUAP prie les gouvernements d'augmenter également leurs contributions au titre du cofinancement, qui constitue un important complément.

Commission européenne

24. En 2012, les contributions au titre du cofinancement versées par la Commission européenne se sont montées à 35,1 millions de dollars. De nombreux accords de contribution ont été signés par la Commission européenne pour appuyer des projets relatifs au recensement en Guinée, en Mauritanie, au Niger et au Zimbabwe, une évaluation des installations sanitaires et un projet de rénovation de foyers d'hébergement pour futures parturientes au Zimbabwe, un projet relatif à l'égalité des sexes au Malawi, un projet relatif à la santé maternelle, néonatale et infantile aux Philippines et un projet visant à appuyer les interventions face à la violence sexiste parmi les réfugiés syriens en Jordanie.

C. Financement thématique

25. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs auxquels le FNUAP recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans le cadre de son plan stratégique. Ces fonds appuient la mise en œuvre de programmes approuvés dans les domaines d'activité privilégiés du Fonds dans les pays prioritaires ayant des besoins spécifiques et renforcent la cohérence des démarches adoptées avec les plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources affectées aux fonds thématiques est un moyen exceptionnel d'intensifier les programmes afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits. À ce jour, le FNUAP a créé trois fonds thématiques : a) pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; b) pour la santé maternelle; c) pour l'élimination de la fistule obstétricale. Le FNUAP mène actuellement des discussions avec plusieurs États Membres sur l'avenir de ces fonds, dans le cadre des consultations sur l'élaboration du plan stratégique pour 2014-2017.

Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation

Tableau 5

Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2011-2012) au 31 décembre 2012

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2011</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	96,1	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	107,2
Pays-Bas	33,8	Pays-Bas	92,6
Commission européenne	25,1	Commission européenne	10,2
Australie	11,0	Luxembourg	1,0

<i>Donateurs</i>	<i>2011</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>
Danemark	9,0	Liechtenstein	0,03
Luxembourg	0,6	Contributions privées	0,004
Contributions privées	0,01		
Total	175,6	Total	211,1

26. La phase I Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation s'achèvera fin 2013. Lors de la réunion annuelle du Programme tenue en avril 2012, les donateurs se sont engagés à fournir un appui en vue d'entreprendre une nouvelle phase du programme, sur la base des réalisations et des enseignements acquis. Les besoins non satisfaits en matière de planification de la famille sont l'une des principales priorités du Programme mondial, alors que le fonds thématique vedette du FNUAP en matière de planification de la famille aborde sa deuxième phase quinquennale, en 2014.

27. En 2012, le fonds thématique a financé 46 pays. Les interventions ont essentiellement visé à assurer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation en fournissant des produits, en améliorant les capacités des systèmes informatiques nationaux en matière de suivi des stocks, en formant des directeurs de la logistique et des agents de distribution à l'échelon de la collectivité, en dispensant aux agents sanitaires un enseignement relatif aux méthodes modernes de planification de la famille, telles que les implants de longue durée et en menant des activités promotionnelles en vue de renforcer la planification nationale ainsi que les engagements politiques et financiers. Le Programme a facilité la prise en compte systématique de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation dans les systèmes, budgets et plans sanitaires nationaux, en s'attachant à favoriser l'efficacité de l'aide et la maîtrise nationale.

28. Le Programme mondial a largement contribué aux efforts nationaux visant à concrétiser l'engagement pris par la communauté internationale d'assurer un accès universel aux soins de santé relatifs à la procréation d'ici à 2015 et d'aider à la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement. Toutefois, malgré l'appui généreux des partenaires, les besoins dans ce domaine, particulièrement ceux des adolescents et des jeunes, demeurent supérieurs aux ressources disponibles. Pour la prochaine phase, il est prévu de placer un cadre de contrôle et d'évaluation au centre du projet de programme. L'objectif principal est de contribuer à l'accès universel aux produits de santé en matière de procréation et aux renseignements relatifs à la planification de la famille dans le contexte de la santé procréative et sexuelle et des droits liés à la procréation d'ici à 2020, pour améliorer la qualité de la vie. Un résultat essentiel contribuera à cet objectif, à savoir l'accroissement de la disponibilité et de l'utilisation des produits de santé en matière de procréation et de services et d'informations relatives à la planification de la famille.

29. Le Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation a mobilisé 600 millions de dollars de financement de 2007 à 2012 et a contribué à des progrès quantifiables sur la voie de la sécurité et de la fiabilité des approvisionnements en contraceptifs, préservatifs,

médicaments permettant de sauver la vie de la mère et autres fournitures essentielles dans les pays en développement, en appliquant des méthodes stratégiques avec un important appui pluriannuel. Le montant total des contributions mobilisées en 2011 et 2012 s'est élevé à 175,6 millions de dollars et 211,1 millions de dollars respectivement, comme indiqué au tableau 5. En 2012, des engagements financiers ont été pris par un certain nombre de partenaires, dont l'Union européenne, le Liechtenstein, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Pour 2013, le Danemark, la Commission européenne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Espagne (Catalogne) ont annoncé des contributions se montant à plus de 70 millions de dollars.

Fonds thématique pour la santé maternelle

Tableau 6

Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la santé maternelle (2011-2012) au 31 décembre 2012

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2011</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>
Suède	3,0	Suède	7,3
Norvège	2,8	Norvège	6,6
Pays-Bas	2,4	Luxembourg	1,5
Luxembourg	1,6	Allemagne	1,3
Irlande	1,3	Autriche	0,1
Contributions privées	0,01		
Total	11,1	Total	16,8

30. Le FNUAP a placé l'objectif 5 du Millénaire pour le développement au centre de ses activités, comme l'indique également l'examen à mi-parcours du plan stratégique (voir DP/FPA/2011/11). Le Fonds thématique pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel en 2008, a pour objet d'intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement aux fins de la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant l'amélioration de la santé maternelle. Le Fonds thématique centre son activité sur trois domaines d'intervention : les soins obstétricaux d'urgence et les soins aux nouveau-nés; les ressources humaines aux fins de la santé, en particulier grâce au programme des sages-femmes et la prévention et le traitement de la fistule obstétricale (ce dernier domaine d'intervention étant également appuyé par un fonds autonome). Le Fonds thématique pour la santé maternelle aide les pays à suivre les résultats, à améliorer le recensement des décès maternels et à promouvoir des interventions préventives pour éviter les futurs décès.

31. Le Fonds thématique pour la santé maternelle contribue à la vaste action conjointe menée dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général et avec le groupe Health 4+ (FNUAP, UNICEF, OMS, Banque mondiale, ONUSIDA et ONU-Femmes) afin d'accélérer la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire et de la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique. Depuis 2008, le

Fonds intensifie son appui à 31 pays prioritaires en matière de santé maternelle, obstétrique y compris et à 43 pays dans le cadre de la Campagne pour éliminer les fistules obstétricales.

32. Sous la conduite du FNUAP et après le lancement du tout premier rapport *Pratique de sage-femme dans le monde en 2011*, les normes mondiales en matière de formation et de réglementation de la pratique de sage-femme ont été publiées et diffusées et une aide technique est dispensée aux pays pour appliquer les recommandations. Le programme relatif à la pratique de sage-femme est en cours dans 33 pays, en vue de renforcer les compétences des sages-femmes.

33. En collaboration avec ses partenaires de l'initiative Health 4+, le FNUAP a réalisé des missions techniques dans les pays prioritaires, tels que l'Afghanistan, le Bangladesh, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie. Sous la conduite du FNUAP, des orientations mondiales interinstitutions relatives à la mise en œuvre des projets seront élaborées conjointement avec les partenaires.

34. La récente évaluation externe de l'appui du FNUAP à la santé maternelle et du Fonds thématique pour la santé maternelle a montré que le Fonds thématique permet au FNUAP de mieux intervenir en aidant les pays à progresser sur la voie de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement, améliorer la santé maternelle. La réponse de la direction à l'évaluation a été préparée et le FNUAP traite des recommandations visant à améliorer son appui à la santé maternelle.

35. Les recettes au titre de la contribution de cofinancement pour le Fonds thématique pour la santé maternelle se sont élevées à 11,1 millions en 2011 et 16,8 millions en 2012 (voir tableau 6).

Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale et Campagne pour éliminer les fistules

Tableau 7

Contributions de cofinancement reçues au titre de la Campagne pour éliminer les fistules (2011-2012), au 31 décembre 2012

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2011</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2012</i>
Luxembourg	0,70	Luxembourg	0,66
Zonta International	0,37	Friends of UNFPA	0,56
Virgin Unite	0,23	Zonta International	0,52
Islande	0,07	République de Corée	0,50
Pologne	0,04	Virgin Unite	0,21
Friends of UNFPA	0,03	Islande	0,05
Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church	0,03	Pologne	0,04
Contributions privées (dons en ligne)	0,01	Contributions privées (dons en ligne)	0,01
		Katvig	0,007
Total	1,5	Total	2,6

36. Au fil des ans, la Campagne pour éliminer les fistules a pris une ampleur considérable, passant à 12 à plus de 50 pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie, d'Amérique latine et des caraïbes et du groupe des États arabes; la Campagne compte désormais 80 organismes partenaires; le FNUAP a aidé directement 27 000 femmes à bénéficier d'une réparation chirurgicale des fistules obstétricales. En 2012, le FNUAP a poursuivi sa collaboration avec deux partenaires de la Campagne, Direct Relief International et la Fistula Foundation pour étendre la couverture des soins mondiaux en matière de fistule obstétricale.

37. Pour renforcer la programmation dans ce domaine, le FNUAP a continué à étoffer ses ressources humaines et les compétences en matière de fistule, de nouveaux postes étant affectés au traitement de la fistule au Siège et dans les bureaux sous-régionaux en Afrique et dans plus de 10 pays du monde où les femmes sont victimes de fistules.

38. Depuis 2009, les opérations du Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale sont harmonisées avec celles du Fonds thématique pour la santé maternelle, afin de réduire les coûts de transaction et d'accroître la durabilité. Les programmes relatifs à la fistule sont entièrement intégrés aux activités du Fonds thématique pour la santé maternelle et les donateurs conservent la possibilité de financer séparément la Campagne pour éliminer la fistule. En 2012, la Campagne a perçu 2,6 millions de dollars en contributions directes des partenaires indiqués au tableau 7, ce qui constitue une augmentation par rapport aux contributions de cofinancement de 2011, qui se montaient à 1,5 million de dollars.

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

39. En 2012, la stratégie d'intervention humanitaire de deuxième génération et ses deux mécanismes d'exécution, à savoir les procédures opérationnelles permanentes dans le domaine humanitaire et la filière rapide ont été avalisés par le Comité exécutif du FNUAP et appliqués graduellement dans les bureaux de pays. Les ressources de cofinancement représentent un appui vital pour la mise en œuvre de la stratégie, le FNUAP mettant de plus en plus l'accent sur l'intégration systématique des interventions humanitaires et de la préparation aux urgences ainsi que de l'optimisation des systèmes (ressources humaines, finances, gestion des achats et de programmes). En 2012, 33 pays et territoires ont bénéficié de contributions de cofinancement se montant à 25,8 millions de dollars.

40. Les modalités de financement conjoint dans le domaine humanitaire de l'ONU, le Fonds central pour les interventions d'urgence, le Fonds humanitaire commun et la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit sont restés les principaux donateurs humanitaires du FNUAP, avec un financement total de 17,3 millions de dollars (dont 11,5 millions provenaient du Fonds central pour les interventions d'urgence, 5,1 millions de dollars du Fonds humanitaire commun et 0,7 million de dollars de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit), qui représente les deux tiers du financement humanitaire total versé au FNUAP. Parmi les autres importants donateurs dans le domaine humanitaire, on trouve les États-Unis d'Amérique (3,6 millions de dollars), le Danemark (2,6 millions de dollars) et le Japon (0,5 million de dollars).

41. Le cofinancement des programmes humanitaires du FNUAP a décliné, passant de 46,5 millions de dollars en 2010 à 40,4 millions de dollars en 2011 et 25,8 millions de dollars en 2012, soit une diminution de 45 %. Cette diminution est essentiellement imputable à la récession financière mondiale et au fait que le FNUAP privilégie de plus en plus une programmation humanitaire d'excellente qualité et axée sur un plus petit nombre de pays (ainsi, le nombre de pays bénéficiant d'un cofinancement est passé de 42 en 2011 à 33 en 2012).

42. Grâce aux contributions humanitaires versées en 2012, le FNUAP a pu réaliser 70 programmes d'urgence humanitaire. Les principales interventions humanitaires menées par le FNUAP en 2012 concernaient essentiellement les crises en Syrie et au Sahel. Le FNUAP est également intervenu activement en cas de catastrophes naturelles, telles que le typhon Bopha aux Philippines et le tremblement de terre du Guatemala. Contrairement aux années précédentes, où le gros du financement humanitaire était affecté à des crises en Afrique, en 2012 la région des États arabes a bénéficié en 2012 du financement le plus élevé au titre du cofinancement, soit environ 11,4 millions de dollars, suivie par la région Afrique, avec 8,7 millions de dollars.

E. Contributions du secteur privé

43. Le montant total des contributions (c'est-à-dire le montant correspondant aux nouveaux accords signés) que le secteur privé a versées au FNUAP en 2012 s'est chiffré à 10,6 millions de dollars contre 6,5 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 63 %. Vingt-neuf pour cent des fonds effectivement reçus provenaient de sociétés ou de fondations d'entreprise et 50 % d'autres fondations. Le restant provenait de contributions privées et de dons d'entreprise acheminés par Americans for UNFPA (actuellement dénommée Friends of UNFPA) ainsi que de contributions d'organisations non gouvernementales et d'établissements universitaires.

44. Bien que la situation générale des appels de fonds auprès du secteur privé soit satisfaisante, les coûts de transaction relativement élevés qu'entraînent la constitution et le maintien de partenariats avec le secteur privé posent problème. Il apparaît que nombre de donateurs versent à plusieurs reprises mais que attirer de nouveaux donateurs nécessite une intervention active du personnel et un examen plus approfondi des risques relatifs à la réputation et aux conflits d'intérêt, ce qui augmente les coûts de transaction et accroît le délai de conception du partenariat. En outre, le secteur privé préfère affecter les fonds à des fins données, comme le montre le fait que tous les fonds reçus étaient destinés à des projets de pays spécifiques. Le FNUAP s'est engagé à administrer ces programmes de cofinancement et à présenter des rapports financiers relatifs à l'exécution du programme en application d'accords en vigueur dans certains cas jusqu'en 2007. En raison de ses engagements, le Fonds ne pourra peut-être pas conclure de nouveaux partenariats en 2013 et 2014, sauf s'il dispose de nouvelles ressources ou si la tendance à la préaffectation des crédits de cofinancement est inversée. La souplesse accrue du secteur privé suggère qu'un dialogue plus ouvert sur les résultats critiques et la fourniture d'incitations non financières aux fins du versement de contributions aux activités de base ou aux fonds thématiques pourraient modifier cette dynamique. Il convient d'examiner cette approche, pour éviter une paralysie en raison de la charge de travail et des ressources nécessaires par contribution.

45. Le montant des recettes permet d'être optimiste quant à l'avenir des contributions du secteur privé mais il convient d'être conscient du fait que la contribution du secteur privé au FNUAP, même si elle constitue un secteur en croissance, pourrait être davantage utile dans des partenariats non monétaires. Les contributions financières du seul secteur privé ne remplaceront peut-être jamais celles des donateurs traditionnels du secteur public. Pour le FNUAP, il a été extrêmement important de disposer des ressources et de la souplesse nécessaires pour examiner les partenariats financiers et non financiers. La conception des partenariats non financiers avec le secteur privé prend plus de temps, mais ceux-ci peuvent être des points d'inflexion essentiels, intensifier l'accès aux services, créer de la demande et intégrer les techniques et les innovations qui permettent au financement par le secteur public d'avoir plus de retombées.

46. Le FNUAP continue à collaborer avec les organismes des Nations Unies pour intensifier la participation du secteur privé et l'associer à la réalisation des objectifs de développement. Un facteur critique résidera dans le fait de savoir si l'Organisation des Nations Unies associera le secteur privé à l'élaboration du programme pour l'après-2015; en effet, les entreprises du secteur privé ont souligné cette demande en 2012, pendant la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le nombre d'entreprises du secteur privé souhaitant être associées aux nouveaux objectifs de développement et faire des contributions individuelles est très encourageant, mais il reste à déterminer si l'Organisation des Nations Unies dispose des moyens, des ressources et de la souplesse nécessaires pour mettre cet enthousiasme à profit. Le FNUAP continue à coopérer étroitement avec le Bureau du Pacte mondial de l'ONU, instance critique de mobilisation et de maintien de l'intérêt du secteur privé envers l'activité de l'ONU.

III. Efforts destinés à diversifier les sources de financement

47. Le FNUAP, s'il continue à bénéficier de l'appui d'un nombre important d'États Membres, doit élargir l'appui politique et financier en faveur de son mandat, particulièrement lors de la présente étape critique, pendant laquelle se tiennent l'examen de la Conférence internationale sur la population et le développement, le dialogue sur le programme de développement de l'après-2015 et l'élaboration du nouveau plan stratégique du FNUAP, 2014-2017. Un objectif essentiel du FNUAP est de diversifier ses sources de financement pour y inclure les économies émergentes, les pays de programme, le secteur privé et les organismes philanthropiques ainsi que d'autres sources de financement, en sus des partenaires classiques d'aide publique au développement.

48. Pour élargir graduellement sa base de financement, le FNUAP a conçu des stratégies spécifiques en vue de la constitution de partenariats aux fins de la mobilisation accélérée de ressources avec un certain nombre d'États Membres, dans toutes les régions, présentant des possibilités de croissance immédiate et à moyen et à long termes. Si l'augmentation des contributions de base demeure la priorité essentielle du FNUAP, les contributions de pays à leur propre programme et les partenariats du secteur privé sont des éléments essentiels des partenariats accélérés. La première phase a déjà fait ressortir le potentiel de ces efforts intensifiés.

49. Suivant les définitions que l'on retient, les pays à revenu intermédiaire et les donateurs émergents représentent actuellement près de 50 % du produit intérieur brut mondial (exprimé en parité de pouvoir d'achat) et ce pourcentage augmente. À l'heure actuelle, la composition de la base de financement du FNUAP ne reflète pas cette situation et il demeure indispensable d'établir des partenariats plus vigoureux avec les pays à revenu intermédiaire, s'agissant des ressources ordinaires et de l'appui à des programmes spécifiques au niveau national.

50. L'action du FNUAP à tous les niveaux- mondial, régional et national- et les efforts intensifs déployés par le Directeur exécutif et l'équipe de direction en 2012 pour mobiliser un appui politique et financier aux fins des priorités retenues par le Fonds, dans le cadre de nombreuses missions dans les pays de programme et les pays donateurs, ont été couronnés de succès. La décision tendant à nommer dans chaque bureau régional de nouveaux conseillers spécialisés dans la mobilisation des ressources permettra de fournir un appui crucial aux bureaux de pays de toutes les régions. En conséquence, le FNUAP escompte que le financement continuera à augmenter à court et moyen termes. Toutefois, il importe de persévérer pour maintenir et accroître le niveau des contributions et leur diversification. Le FNUAP se félicite des contributions de plusieurs pays de programme à leur propre programme, qui ont continué à augmenter en 2012 par rapport à 2011 comme indiqué à l'annexe 4 du rapport, ainsi que de la poursuite des efforts visant à accroître les contributions aux ressources ordinaires. Ainsi, pendant la manifestation spéciale de la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, tenue en janvier 2011, le Gouvernement gabonais s'est engagé à nettement augmenter sa contribution aux ressources ordinaires du FNUAP en 2013 et à s'associer au groupe des États non membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE dont la contribution est égale ou supérieure à 0,5 million de dollars (voir annexe 1 pour plus de détails). Cette contribution a été reçue sur le compte du FNUAP.

51. Le FNUAP sait gré au Gouvernement gabonais de cette décision importante, qui constitue un exemple positif pour d'autres pays dans la même situation. Des efforts et une collaboration se poursuivent avec d'autres pays et on espère qu'ils seront incités à verser des contributions d'un montant égal ou supérieur. Le FNUAP espère continuer à collaborer avec ces champions du développement en témoignage de leur importante contribution à son activité.

52. En 2013, le FNUAP continuera à associer les États Membres et d'autres partenaires à l'élaboration du nouveau plan stratégique 2014-2017 qui comportera un cadre intégré de ressources fondé sur les engagements et les indications des États Membres et d'autres partenaires.

IV. Conclusion

53. La résolution 67/226 de l'Assemblée générale et des résolutions antérieures soulignent que l'augmentation des contributions versées aux organismes de développement des Nations Unies, notamment des ressources de base, est essentielle à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire et que les ressources de base, en raison de leur caractère non lié, demeurent la source de financement essentielle des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Si le rapport entre les contributions

aux ressources de base et les contributions totales (ressources de base et contributions de cofinancement) est resté relativement sain au FNUAP ces dernières années, la tendance a été inversée pour la première fois dans l'histoire du Fonds en 2012, où les contributions totales ont comporté 45 % de contributions au budget ordinaire et 55 % de contributions de cofinancement. Les indications préliminaires suggèrent que la tendance à l'augmentation des contributions préaffectées se poursuit. Le Fonds reconnaît que les contributions préaffectées complètent les contributions sans affectation spécifique et constituent un important appui supplémentaire en vue de la mise en œuvre de son mandat; toutefois, elles ne sauraient remplacer les contributions aux ressources de base. Il convient de noter que sur les 48 États donateurs qui ont versé une contribution financière au FNUAP en 2012, 7 n'ont pas contribué aux ressources ordinaires.

54. Les recettes au titre des contributions de cofinancement sont passées de 440,1 millions de dollars en 2011 à 525,7 millions de dollars en 2012. Comme on l'a déjà noté, l'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement. Il convient également de noter qu'environ un tiers des nouveaux accords de cofinancement signés en 2011 et 2012 concernent des contributions de moins de 150 000 dollars, ce qui est un facteur de dispersion et suscite des préoccupations quant à la prolifération des rapports à établir et à la souplesse dans l'utilisation stratégique des ressources.

55. La conjoncture socioéconomique mondiale a des conséquences directes sur la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que sur les programmes financés par le FNUAP. Les besoins de développement demeurent considérables et il est clair que la réalisation de l'objectif 5 (Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle et rendre l'accès à la médecine procréative universelle) est compromise. La lenteur des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif montre la nécessité d'un engagement politique accru et d'une augmentation des investissements dans les systèmes de santé, en particulier les services de santé procréative et dans la satisfaction des besoins des populations les plus pauvres et marginalisées du monde, à savoir les femmes et la génération la plus nombreuse d'adolescents et de jeunes. Dans ce contexte, l'appui du Conseil d'administration et des États membres, moyennant l'accroissement de leurs contributions au FNUAP, est plus nécessaire que jamais.

56. Le FNUAP, pour conscient qu'il soit de l'actuelle conjoncture budgétaire, espère que les pays en mesure de le faire maintiendront et, si possible, augmenteront leurs contributions volontaires sur une base pluriannuelle, en donnant la priorité aux ressources de base. Ceci sera particulièrement important pour la prévisibilité du financement, alors que le FNUAP va entamer un nouveau cycle du plan stratégique (2014-2017) et du budget intégré (2014-2017), en bénéficiant des orientations et de la détermination du Conseil d'administration et des États Membres. L'augmentation des ressources permettra au FNUAP de renforcer l'appui qu'il accorde aux pays pour progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de l'examen de 2014 et du cadre de développement durable pour l'après-2015. C'est dans cet esprit que le FNUAP engage le Conseil d'administration et les États Membres à concrétiser l'attachement qu'ils portent à la réalisation de ces objectifs en prenant des

engagements financiers pluriannuels envers le Fonds. Des engagements pluriannuels sont essentiels à l'élaboration d'un budget quadriennal réaliste (2014-2017).

57. Le FNUAP apprécie sincèrement les contributions au titre du cofinancement. Toutefois, il ne pourra répondre aux besoins à long terme des pays, susciter la confiance envers la souplesse et la planification et garantir le respect du principe de responsabilité que s'il dispose d'un flux suffisant et régulier de ressources ordinaires qui ne sont pas réservées à des buts spécifiques.

58. Le FNUAP apprécie son étroite collaboration avec le Conseil d'administration et tous les États Membres et leur sait gré de leur engagement, de leur coopération constante et de leur appui indéfectible. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel à tous ses donateurs pour qu'ils soutiennent le financement pluriannuel, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 67/226 et ses résolutions antérieures et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans de nombreuses décisions. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays. On notera que 41 pays ont fait des annonces de contributions pluriannuelles en 2012, bien que seulement trois d'entre eux soient au nombre des principaux donateurs du FNUAP. Une trésorerie prévisible est essentielle à la gestion effective et efficace du FNUAP. C'est dans ce contexte que le FNUAP invite tous les gouvernements, en particulier les principaux donateurs à annoncer leurs contributions en temps voulu et à se tenir à l'échéancier des versements annoncés.

59. Le FNUAP reconnaît qu'il faut qu'il élargisse sa base d'appui politique et de financement. Il est en train de renforcer activement ses partenariats stratégiques avec les pays à revenu intermédiaire et de nouer des contacts avec les économies émergentes et a élaboré une stratégie globale de participation du secteur privé. Les efforts stratégiques qu'il a déployés pour accélérer les partenariats avec les États Membres aux fins de la mobilisation des ressources dans toutes les régions ont déjà donné des résultats en 2012. À tous les niveaux, le FNUAP collabore étroitement avec les pays de programme pour qu'ils continuent de verser des contributions volontaires et qu'ils augmentent leurs contributions au titre du cofinancement, y compris pour leurs propres programmes. La croissance économique et l'intensification de l'appui politique au programme de la Conférence internationale sur la population et le développement et au programme de développement pour l'après-2015 offrent au FNUAP d'importantes occasions d'élargir les partenariats stratégiques et de renforcer la mobilisation des ressources dans ces pays.

V. Éléments de décision

60. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) **Prendre note du présent rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et sur les prévisions de recettes pour 2013 et au-delà (DP/FPA/2013/4);**

b) **Louer les efforts déployés par le FNUAP pour élargir les sources de financement et mobiliser des ressources supplémentaires et d'autres formes de financement auprès de sources diversifiées, dont le secteur privé;**

c) *Souligner* que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son action, et *encourager* le FNUAP à continuer de mobiliser des ressources ordinaires et des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

d) *Encourager* tous les États Membres à augmenter leurs contributions et *encourager* également les pays qui sont en mesure de le faire à verser des contributions dans la première moitié de l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles pour garantir une programmation efficace;

e) *Encourager* tous les gouvernements bénéficiaires à augmenter leurs contributions à leur programme national;

f) *Encourager* tous les États Membres à accroître leur appui aux objectifs 3, 4, 5 et 6 du Millénaire afin d'accélérer l'obtention de résultats et de faciliter la réalisation des objectifs d'ici à 2015;

g) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources de base prévisibles, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays pour intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres de développement nationaux et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international.

Annexe 1

**Ressources ordinaires du FNUAP pour 2011 et 2012, estimations
pour 2012 (par principaux donateurs et région géographique)
(au 1^{er} janvier 2013)**

Pays/territoire	Contributions 2011		Contributions 2012*		Contributions/estimations 2013	
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
Principaux donateurs						
Allemagne	15 600 000	21 972 498	16 000 000	20 740 645	18 000 000	23 872 679
Arabie saoudite		500 000		500 000		500 000
Australie	10 500 000	10 388 205	14 000 000	14 861 000	14 000 000	14 507 772
Belgique	5 500 000	7 398 083	5 700 000	7 383 420	5 700 000	7 559 682
Canada	17 350 000	17 686 035	17 350 000	17 350 000	17 350 000	17 467 029
Chine		1 050 000		1 050 000		1 250 000
Danemark	205 700 000	37 484 001	250 000 000	44 012 955	230 000 000	40 917 986
Espagne	12 000 000	16 000 000	1 500 000	1 948 052	1 500 000	1 989 390
États-Unis d'Amérique		37 000 000		30 200 000		35 000 000
Fédération de Russie		300 000		300 000		500 000
Finlande	28 500 000	40 598 291	29 000 000	36 024 845	33 500 000	44 429 708
France	500 000	714 286	400 000	531 209	500 000	663 130
Inde	25 716 700	495 028	27 270 000	497 446		500 000
Irlande	3 050 000	4 295 775	3 100 000	4 155 496	3 000 000	3 978 780
Italie	300 000	394 218	–		1 000 000	1 326 260
Japon		25 438 946		24 910 167		24 910 000
Luxembourg	2 650 000	3 482 260	2 650 000	3 423 773	2 650 000	3 514 589
Norvège	332 000 000	55 742 109	332 000 000	59 423 662	402 000 000	72 276 160
Nouvelle-Zélande		4 573 775		5 038 175	6 000 000	4 909 984
Pakistan		533 466	50 000 000	518 672		500 000
Pays-Bas	42 538 000	59 912 676	40 000 000	49 019 608	35 000 000	46 419 098
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 000 000	30 864 198	20 000 000	31 796 502	20 000 000	32 310 178
Suède	445 500 000	69 370 913	445 500 000	66 314 379	465 000 000	71 670 777
Suisse ^f			14 000 000	15 053 763	14 700 000	16 136 114
Total partiel		446 194 763		435 053 769		467 109 315
Afrique						
Angola		15 000				
Afrique du Sud	200 000	28 893	210 000	25 610	222 000	26 145
Bénin		4 000		4 000		4 000
Botswana		5 000				5 000
Burkina Faso	4 000 000	8 013				

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Burundi		769		643		
Cameroun	10 000 000	20 763	10 000 000	19 747		
Cap-Vert						
Comores						
Congo	25 000 000	50 082	25 000 000	49 241		
Côte d'Ivoire		10 000		–		
Érythrée		4 000		2 000		
Éthiopie	30 000	1 769	30 000	1 657		
Gabon		10 016	5 000 000	9 481		500 000
Gambie	300 000	11 029	300 000	10 714	300 000	10 000
Ghana		12 500		18 000		18 000
Guinée						
Guinée équatoriale		41 029				
Guinée-Bissau		1 000		1 000		
Kenya	800 000	9 610	841 478	10 119		
Lesotho	20 000	2 656	25 180	3 246		
Libéria		10 000		10 000		
Madagascar				10 000		5 000
Malawi				8 615		
Mali	3 000 000	6 010	3 000 000	5 909		
Maurice		3 454		3 306		
Mauritanie	1 000 000	3 351				
Mozambique						
Namibie				4 500		
Niger		10 000		10 436		
Nigéria ³		31 166				
Ouganda		10 000		10 000		10 000
République centrafricaine						
République démocratique du Congo						
République-Unie de Tanzanie	7 000 000	4 120	7 000 000	4 467		
Rwanda		500		500		500
Sao Tomé-et-Principe	357 079 446	20 773				
Sénégal			9 000 000	18 221	9 000 000	18 197
Seychelles		3 100		2 000		2 000
Sierra Leone	30 000 000	7 273	30 000 000	6 897	30 000 000	6 977
Swaziland		10 000		10 000		10 000
Tchad		44 851	–	23 910		
Togo	6 000 000	13 030	3 000 000	5 924	3 000 000	6 066

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Zambie		4 000				
Zimbabwe		20 000		30 000		
Total partiel		437 757		320 143		621 884
Asie-Pacifique						
Afghanistan		500		2 000		
Bangladesh		27 981		25 000		25 000
Bhoutan			318 325	5 807		
Brunéi Darussalam						
Cambodge		8 264		3 200		
Cook (îles)		1 144		278	1 500	1 227
Fidji	8 449	3 804	8 000	4 396		
Indonésie	350 000 000	40 721	350 000 000	36 869		
Iran (République islamique d')		60 000				
Kiribati		195				
Malaisie		200 000		215 000		
Maldives		5 000		5 000		5 000
Marshall (îles)						
Micronésie (États fédérés de)						
Mongolie		1 500		4 000		4 000
Myanmar	200 000	253	200 000	248	200 000	234
Nauru				498		
Népal		9 662				
Nioué		38	169	136		
Palaos				100		100
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	4 808	10 000	4 831	10 000	4 950
Philippines		20 000	1 500 000	35 411		
République de Corée		100 000		100 000		
République démocratique populaire lao				2 000		2 000
République populaire démocratique de Corée			1 000 000	10 035		
Salomon (îles)		1 000		1 000		
Samoa		3 000		3 000		
Singapour		5 000		5 000		5 000
Sri Lanka		18 000		18 000		
Thaïlande		96 000		96 000		96 000
Timor-Leste		3 050				
Tokélaou	8449	4 828				

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Tonga		100		–		
Tuvalu		3 000		3 000		
Vanuatu						
Viet Nam		4 744		4 500		4 500
Total partiel		622 592		585 308		148 012
Europe orientale et Asie centrale						
Albanie		1 000				
Arménie		2 500		2 500		
Azerbaïdjan		5 078				
Bélarus						
Bosnie-Herzégovine						
Bulgarie						
Chypre		5 760		5 160		
Croatie						
Estonie	30 000	40 928	45 000	58 442		
Ex-République yougoslave de Macédoine		3 000				
Géorgie		3 500		10 000		20 000
Hongrie				65 000		
Kazakhstan		50 000		99 970		
Kirghizistan						
Lettonie						
Lituanie						
Monténégro						
Ouzbékistan		1 211				
Pologne		10 000		10 000		
République de Moldova		3 000				
République tchèque		20 000		12 500		
Roumanie	29 992	10 201		10 000		
Serbie				1 000		
Slovaquie		3 914		6 425		
Slovénie						
Tadjikistan	900	189				
Turkménistan				3 000		
Turquie		150 000		150 000		150 000
Ukraine						
Total partiel		310 281		433 997		170 000

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Europe occidentale et autres États						
Andorre		21 552		13 158		
Autriche	600 000	824 176				
Grèce						
Islande		171 592		69 169		
Israël		20 000		20 000		
Liechtenstein		21 164	51 322	53 956		
Malte						
Monaco		20 035	15 000	19 691		
Portugal	250 000	363 372				
Saint-Marin						
Total partiel		1 441 891		175 974		–
Amérique latine et Caraïbes						
Antigua-et-Barbuda		1 000		5 000		
Argentine		2 500				
Bahamas		1 000		1 000		1 000
Barbade		5 000				
Belize	5 000	2 500		5 000		
Bolivie (État plurinational de)		1 000	0	987		
Brésil						
Chili		5 000		5 000		
Colombie		10 000				
Costa Rica	241 300 000	5 794		5 831	482 404	975
Cuba		5 000		5 000		
Dominique						
El Salvador		1 000		2 000		
Équateur		1 000		5 000		
Grenade						
Guatemala		9 997		1 993		
Guyane		500		500		
Haïti				40 000		
Honduras	16 000	840	48 000	2 495		
Jamaïque						
Mexique	1 183 220	100 785	913 500	66 679		
Nicaragua		2 000		1 000		
Panama		10 000		10 000		
Paraguay		500		500		
Pérou				8 074		

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
République dominicaine		30 000		30 000		
Sainte-Lucie						
Saint-Kitts-Et-Nevis						
Saint-Vincent-et-les Grenadines						
Suriname		100		100		100
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000		5 000
Uruguay				25 000		25 000
Venezuela (République bolivarienne du)						
Total partiel		200 516		226 159		32 075
États arabes						
Algérie						
Arabie saoudite						
Bahreïn						
Djibouti		3 000		1 000		
Égypte			680 000	111 512		
Émirats arabes unis		30 000		24 973		10 000
État de Palestine				4 923		
Iraq		10 000		10 000		
Jordanie				50 141		
Koweït		10 000		10 000		10 000
Liban						
Maroc		314				
Oman		10 000		10 000		10 000
Qatar		30 000				
République arabe syrienne	520 000	16 447		17 857		
Soudan		11 221				
Tunisie		10 000		10 000		
Yémen		3 000		1 000		
Total partiel		130 982		250 406		30 000
Autres engagements de contributions						2 500 000
Ajustements sur exercices antérieurs		(21 352)				
Total des engagements et contributions des gouvernements		449 317 431		437 045 756		470 611 286
Contributions privées		91 025		81 015		
Total Contributions privées		91 025		81 015		

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2011</i>		<i>Contributions 2012*</i>		<i>Contributions/estimations 2013</i>	
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Total gouvernements et contributions privées		449 408 446		437 126 771		470 611 286
Contributions au titre du coût de bureaux locaux et autres		1 306 136		372 648		
Total net des contributions		450 714 592		437 499 419		470 611 286

Note : Les États ci-après ont versé le montant intégral de leur contribution pluriannuelle en 2012 : Botswana, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée équatoriale, Iles Marshall, Micronésie (État fédéré de), Ouzbékistan, République de Moldova, Tonga et Vanuatu.

* Les chiffres pour 2012 sont provisoires.

¹ La contribution versée par la Suisse pour 2010 et 2011, soit 28 millions de francs suisses (29 184 156 dollars EU) a été comptabilisée en 2010, année où elle a été reçue.

Annexe 2

**Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre
des ressources ordinaires du FNUAP entre 2011 et 2013
(au 1^{er} janvier 2013)**

<i>Région</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Afrique	Bénin	Bénin	Comores
	Botswana	Botswana	Ghana
	Cameroun	Comores	Malawi
	Comores	Guinée équatoriale	Nigéria
	Congo	Gambie	Seychelles
	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo
	Guinée équatoriale	Guinée	Ouganda
	Érythrée	Madagascar	République-Unie de Tanzanie
	Gambie	Malawi	
	Guinée	Namibie	
	Guinée-Bissau	Nigéria	
	Libéria	Rwanda	
	Mali	Sénégal	
	Niger	Seychelles	
	Nigéria	Sierra Leone	
	Rwanda	Afrique du Sud	
	Sierra Leone	Togo	
	Afrique du Sud	Ouganda	
	Ouganda	République-Unie de Tanzanie	
	République-Unie de Tanzanie		
Zimbabwe			
Total partiel	21	19	8
États arabes	Oman	Oman	Oman
	Total partiel	1	1
Asie et Pacifique	Australie	Afghanistan	Maldives
	Cook (îles)	Cook (îles)	Papouasie-Nouvelle-Guinée
	Fidji	Maldives	Philippines
	Maldives	Marshall (îles)	Vanuatu
	Marshall (îles)	Palaos	
	Micronésie (États fédérés de)	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	Nioué	Philippines	
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu	
	Philippines	Viet Nam	
	Salomon (îles)		
	Tonga		
	Vanuatu		
Total partiel	12	9	4

<i>Région</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	
Europe orientale et Asie centrale	République de Moldova Ouzbékistan	Arménie Géorgie République de Moldova	Géorgie République de Moldova	
Total partiel		2	3	2
Europe occidentale	Luxembourg	Luxembourg Pays-Bas Suisse	Luxembourg	
Total partiel		1	3	1
Amérique latine et Caraïbes	Argentine Bahamas Suriname	Antigua-et-Barbuda Bahamas Haïti Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	Antigua-et-Barbuda Haïti Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	
Total partiel		3	6	5
Nombre total de pays ayant versé leurs contributions dans le cadre du plan de financement pluriannuel		40	41	21

Annexe 3

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2007-2012

(En millions de dollars)

Année	Rang									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2007	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	80,0	60,7	58,7	40,3	33,3	32,6	25,3	20,6	13,9	12,8
2008	Pays-Bas	Suède	Danemark	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	75,7	60,9	48,0	47,6	30,7	29,7	26,7	24,2	18,1	14,6
2009	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Finlande	Allemagne	Espagne
	80,9	59,0	48,0	46,1	39,5	34,5	30,1	27,9	25,3	20,7
2010	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Espagne	Allemagne
	73,6	60,6	54,1	51,4	37,1	33,7	30,2	25,4	21,4	19,5
2011	Suède	Pays-Bas	Norvège	Finlande	Danemark	États-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Canada
	69,4	59,9	55,7	40,6	37,5	37,0	30,9	25,4	22,0	17,9
2012	Suède	Norvège	Pays-Bas	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	États-Unis d'Amérique	Japon	Allemagne	Canada
	66,3	59,4	49,0	44,0	36,0	31,8	30,2	24,9	20,7	17,3

Annexe 4

Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2010</i>	<i>2011*</i>	<i>2012*</i>	Total
1. Algérie	461 214	310 455		771 669
2. Bahreïn	60 000			60 000
3. Belize	48 997	49 843	79 309	178 149
4. Bolivie (État plurinational de)	10 000		26 015	36 015
5. Botswana	717 311	81 522	78 329	877 162
6. Brésil	5 286 670		308 824	5 595 493
7. Cameroun	2 609 900		1 413 433	4 023 333
8. République centrafricaine	89 989			89 989
9. Chili	49 198			49 198
10. Colombie	18 025 931	5 508 600	6 138 491	29 673 022
11. Côte d'Ivoire	3 908 587			3 908 587
12. République dominicaine	1 026 698			1 026 698
13. Égypte	2 309 984			2 309 984
14. Guinée équatoriale	813 570			813 570
15. Gabon	535 604	90 147	85 326	711 077
16. Géorgie	1 923 940	704 023	449 441	3 077 404
17. Guatemala	24 902 280	1 161 401	1 638 779	27 702 459
18. Jamaïque	652 548	95 449		747 996
19. Kazakhstan	28 900	100 000		128 900
20. Liban	4 608 896	100 834	207 000	4 916 730
21. Libéria	30 000			30 000
22. Madagascar	112 420	65 132		177 552
23. Malaisie	800 000			800 000
24. Mexique	13 523 335	133 788		13 657 123
25. Mongolie	–	22 738		22 738
26. Maroc	5 377 527	568 502		5 946 030
27. Nigéria	4 444 082	1 016 344	3 156 882	8 617 308
28. Oman	473 059			473 059
29. Panama	825 102			825 102
30. Paraguay	1 106 257			1 106 257
31. Pérou	65 136 404			65 136 404
32. Qatar	208 634			208 634
33. Roumanie	117 130			117 130
34. Sainte-Lucie	17 981			17 981

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2010</i>	<i>2011*</i>	<i>2012*</i>	Total
35. Sao Tomé-et-Principe	136 111	67 896		204 007
36. Arabie saoudite	200 000			200 000
37. Sierra Leone	7 344 000	2 224 742	3 736 275	13 305 017
38. Afrique du Sud	64 612			64 612
39. Suriname	316 921			316 921
40. République arabe syrienne	10 111 311	1 087 786		11 199 097
41. Timor-Leste	23 000			23 000
42. Tunisie	354 424			354 424
43. Turques et Caïques	3 462			3 462
44. Ukraine	482 693			482 693
45. Uruguay	3 928 931	123 656	1 508 671	5 561 258
46. Venezuela (République bolivarienne du)	2 019 862	5 077 175	3 225 420	10 322 458
47. Yémen	732 357			732 357
Total	185 959 835	18 590 031	22 052 196	226 602 061

* Note : Les chiffres de 2011 et 2012 correspondent à des recettes provenant de contributions.

Annexe 5

Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP en 2012 est l'agent d'administration

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant reçu *</i>
Suède	54 782 210
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14 267 074
Norvège	12 075 359
Canada	11 032 242
Luxembourg	3 797 332
ONU-Femmes	972 937
Italie	422 802
Commission européenne	259 365
Irlande	168 831
Total	97 778 152

* Chiffres provisoires